



Marseille, le 27 mai 2018

Cher(e) Collègue,

Vous avez, dans le cadre de vos travaux et/ou de votre pratique professionnelle, été confrontés voire traité des questions tournant autour du thème choisi par le CREA I PACA et Corse au titre de l'année 2018. Dans cette dynamique, nous serions heureux si vous acceptiez d'apporter votre contribution au prochain numéro spécial de la Revue du CREA I PACA et Corse qui sera consacré au thème suivant : **Du domicile à l'hébergement collectif, quels parcours de vie, quelles alternatives ?**

Ceci pourrait constituer une opportunité de mieux faire connaître votre opinion, vos pratiques voire vos travaux ou publications sur cette thématique qui nous affecte toutes et tous dans nos vies personnelle et professionnelle. À cet effet et pour vous permettre de centrer votre article, nous vous prions de trouver ci-dessous, une courte problématique.

Compte tenu des impératifs d'édition et pour un article d'un volume de 10 à 15 pages maximum, merci de :

- nous informer par retour de courriel avec quelques lignes de proposition d'article avant le **1^{er} juillet 2018** si vous êtes partant pour cette aventure ;
- nous adresser votre article au plus tard le **30 septembre 2018 sous format Word**.

Dans l'attente, veuillez croire, Cher(e) Collègue, en l'assurance de nos sentiments les meilleurs.

Philippe PITAUD
Conseiller scientifique du CREA I PACA et Corse
Coordinateur du numéro spécial annuel 2018
Professeur à l'Université d'Aix-Marseille
philippe.pitaud@univ-amu.fr

Vincent MEYER
Professeur des universités
Université Nice Sophia Antipolis – Université Côte d'Azur
Coordinateur du numéro spécial annuel 2018
vincent.meyer@unice.fr

**Du domicile à l'hébergement collectif
Quels parcours de vie, quelles alternatives ?**

C'est un truisme d'écrire que le vieillissement, ses lieux de vie ou de fin de vie, ses souffrances et déficiences sont des thématiques qui nous touchent toutes et tous (Pitaud, 2018, 2013, 2010, 2007). Les médias, comme la presse spécialisée du reste, en traitent tout au long de l'année, les publicitaires s'en emparent et les informations nous reviennent *via* différents journaux pour montrer à l'instar d'une page d'information publicitaire achetée par la Poste dans *Le Monde* pour vanter les nouvelles alternatives d'une « Prévention de la perte d'autonomie [avec] une démarche innovante initiée par la CNAV et accompagnée par la Poste ». Il s'agit là d'évoquer le nouveau dispositif de veille et d'accompagnement social qui vise à « favoriser le bien vieillir et assurer le maintien des personnes âgées à leur domicile, le plus longtemps possible ». Comme s'il fallait s'en persuader encore et davantage, on a recours à des garants de légitimité (Meyer, 2004) comme dans l'article de *Libération* (26 mai 2017) intitulé « Grande vieillesse : éviter le naufrage » avec un manifeste signé de personnalités dont Alain Touraine, Axel Kahn et d'autres « lançant un débat sur la question du très grand âge et le sort des personnes âgées placées dans des établissements où elles ne voient plus d'avenir ». Leurs écrits comme le dispositif d'alerte que représente un « manifeste », sont toutefois à modérer compte tenu des moyens financiers de ces personnes voire de leur entretient social car elles ne risquent guère de se retrouver un jour enfermées dans des situations qu'elles prétendent, à juste titre, dénoncer. Enfin, l'été 2017 a été propice à la publication dans *Le Monde* d'une enquête signée Florence Aubenas (ex-captive de terroristes) sur le thème « Vous avez vu comme elles sont fatiguées ? » à propos de la révolte d'aides-soignantes au sein d'un EHPAD. La plus longue grève de France dans ces institutions a fait le gros titre en première du quotidien *Le Monde* (19 juillet 2017). L'ensemble est repris dans un article du même journal le 15 septembre 2017 sous l'intitulé « EHPAD : les élus s'alarment des conditions de travail des aides-soignantes ». Les figures du vieillissement même selon les pathologies ou lieux de vie font toujours bonne presse (Diana, Meyer, 2011). En prenant un peu de hauteur, tout se passe comme si, on découvrirait des conduites et des pratiques de prises en charge dans leur pénibilité, leur quotidienneté pour le personnel et des fins de parcours de vie dans des dispositifs accueillant de l'humain qui se sont autant transformés que lucratisés.

Aucun doute, que le personnel (professionnels, bénévoles, aidants) et leurs interrogations soient légitimes et que les femmes et les hommes qui nous précèdent en âge et en qualité méritent d'autres alternatives pour leur hébergement comme pour la prise en charge de leur dépendance. Mais alors *quid* des conditions de vie de ceux qu'on appelle des « résident(e)s », de leur choix, de leur vécu, de leur inscription dans ce qui fait encore lien social entre les humains ? Tous les spécialistes de la question angoissent sur ce possible avenir à caractère clos (Meyer, 2005) voire carcéral. Avouons-le-nous sans ambages, personne, non personne, ne s'imagine un jour finir son existence au sein d'une collectivité de personnes très âgées et pourtant !!!

Cette réflexion introductive pose de manière sous-jacente la question du parcours de vie de chacun(e), alimentée des angoisses surgissant à l'orée du Grand âge. L'idée du parcours de vie s'est imposée peu à peu dans le champ du vieillissement car elle révèle les étapes et chemins empruntés par (ou indiqués pour) l'individu lors du déroulement de sa vie. Ces chemins parfois sans lendemain résultent certes de choix plus ou moins personnels, mais également de ruptures souvent imputables à ce que l'on nommera l'environnement affectif et professionnel, quand il ne s'agit pas simplement de la force du destin. Le parcours de vie interroge alors l'identité

psychosociale, sa structuration tout au long de l'existence, mais aussi sa déstructuration lorsque la personne est soumise à des modifications extrêmes de son milieu externe qui affecteront l'équilibre du Moi. Que pensez enfin quand on leur demande au sein de ces parcours de concevoir encore un « projet de vie » ? Ajoutons à cela la venue de situations invalidantes, psychiques voire physiques avec l'avancée en âge. Ainsi, l'alternative entre le maintien à domicile, avec ses limites à un moment donné qu'on voudraient, pour partie, compenser par les technologies numériques dans un habitat dit « intelligent » comme l'hébergement collectif traditionnel, à savoir l'EHPAD, se pose à nous tel un boomerang.

Références

Diana J.-Fr., Meyer V., 2011, *Images troublées, réalités morcelées : Alzheimer, l'incarnation du mal vieillir ?*, Bordeaux, Éd. LEH.

Meyer V. 2004, *Interventions sociales, communication et médias. L'émergence du sociomédiatique*, Paris, Éd. L'Harmattan.

Meyer V., 2005, *Communication organisationnelle et prise en charge du handicap mental*, Bordeaux, Éd. LEH.

Pitaud Ph., dir., 2018, *Gérontologie : aux portes de la souffrance*, Paris, Éd Éres.

Pitaud Ph., dir., 2013, *Vivre vieux, mourir vivant*, Paris, Éd Éres.

Pitaud Ph., dir., 2010, *Solitude et isolement des personnes âgées*, Paris, Éd Éres.

Pitaud Ph., 2007, *Bien vieillir : 100 ans et plus ?*, Paris, Éd Éres.



Le projet de cette édition 2018 est donc de qualifier à partir d'expériences du terrain ce que nous désignons comme des « alternatives » entre le domicile et l'hébergement collectif. Autrement dit, en quoi le sont-elles vraiment ? Qui les portent ? Comment impactent-elles les publics comme les professionnels ? Pour mieux sérier les risques et qualifier les avancées à promouvoir, ce nouveau numéro spécial de la revue du CREAMI revient encore et toujours vers le terrain pour :

- permettre que se publicisent et soient discutées ces « parcours », ces alternatives perçues ou portées comme telles ;
- synthétiser les questions saillantes que se posent les professionnels, les familles, les aidants voire les personnes accueillies à leurs propos et dans leurs usages.

Ces lignes introductives au numéro spécial de la revue du CREAMI PACA et Corse 2018 n'ont pour objet que d'ouvrir des voies diverses en ce qui concerne une réflexion sur une évolution sociétale entre parcours de vie et choix d'un lieu de fin de vie. Dans cette perspective, les auteurs pressentis sont également invités à se prononcer librement en fonction de leur intérêt et selon l'approche qui leur est propre de ce thème.